

Paris, le 16 mai 2024



COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

CONVOCATION

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

dont vous êtes membre
se réunira

Mercredi 22 mai 2024

À 9 h 30

(Salle Clemenceau)

1° Examen du rapport et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi n° 514 (2023-2024), adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, visant à **protéger** la **population** des **risques** liés aux **substances** perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (*M. Bernard Pillefer, rapporteur*)

Le délai limite pour le dépôt des amendements, auprès du secrétariat de la commission (Ameli commission), est fixé au 20 mai 2024 à 12 heures

2° Demande de saisine pour avis et désignation d'un rapporteur pour avis sur la proposition de loi n° 555 (2023-2024), présentée par M. Daniel Gremillet, Mme Dominique Estrosi Sassone et M. Bruno Retailleau, **portant programmation nationale** et **simplification normative** dans le **secteur économique** de l'énergie

3° Questions diverses

À 16 h 30

(Salle Clemenceau)

1° Table¹ ronde relative à la « **Politique européenne des transports : enjeux et défis de la prochaine mandature** », conjointement avec la commission des affaires européennes, avec :

- **Mme Marie-Ange Debon**, Présidente de l'Union française des Transports Publics et ferroviaires (UTP)
- **M. Pierre Leflaive**, responsable transports de Réseau Action Climat - France
- **M. Florent Moretti**, conseiller transports à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (sous réserve)
- **M. Denis Saada**, Président de la verticale Nouvelles Mobilités au sein de l'Alliance des mobilités

2° Questions diverses

**Le Président
Jean-François Longeot**

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.